

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2021**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le lundi 27 septembre 2021 à 18h58 par visioconférence, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, madame la conseillère Nicole Champagne et messieurs les conseillers Sylvain Jacques, Nelson Turgeon et Michel Rhéaume, tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal Binet.

La directrice générale et secrétaire-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Le secrétaire-trésorier adjoint assiste également à la séance. À l'ouverture de la séance, il est noté l'absence des conseillers Pierre Quirion et Jean Roy.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue et déclare celle-ci ouverte.

- 1 **Adoption de l'ordre du jour;**
- 2 **Tenue à huis clos de la présente séance;**
- 3 **Recueil des conditions de travail du personnel d'encadrement : autorisation de signature;**
- 4 **Protocole d'entente de cession et d'utilisation de l'église Saint-Antoine-Daniel: autorisation de signature;**
- 5 **Addenda au protocole d'entente du projet du Domaine Escapad et du prolongement d'une voie de communication entre le 6e Rang et la route du Mont-Adstock : autorisation de signature;**
- 6 **Lettrage de l'unité d'urgence: autorisation de dépenses;**
- 7 **Période de questions;**
- 8 **Levée de la séance.**

### **21-09-313 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,  
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### **21-09-314 TENUE À HUIS CLOS DE LA PRÉSENTE SÉANCE**

**ATTENDU** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**ATTENDU** les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence;

**ATTENDU** l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

**ATTENDU** que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

**ATTENDU** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,  
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et enregistrée et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**21-09-315 RECUEIL DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL D'ENCADREMENT :  
AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU** que les contrats du personnel d'encadrement de la Municipalité d'Adstock arrivent à échéance au 31 décembre 2021;

**ATTENDU** que la Municipalité souhaite uniformiser les conditions de travail dans un recueil;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Appuyé par le conseiller Nelson Turgeon,

Et résolu que le conseil municipal mandate le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, le Recueil des conditions de travail du personnel d'encadrement de la Municipalité d'Adstock.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**21-09-316 PROTOCOLE D'ENTENTE DE CESSION ET D'UTILISATION DE L'ÉGLISE SAINT-ANTOINE-DANIEL: AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU** la volonté du conseil municipal de développer ses différents secteurs et de consolider les activités inhérentes au mieux-être de sa population;

**ATTENDU** le plan directeur immobilier de la Fabrique Saint-Esprit-des-Pentes-Côtes;

**ATTENDU** les intentions mutuelles des deux organisations à convenir d'une entente relative à la cession et à l'utilisation de l'église Saint-Antoine-Daniel au bénéfice de la communauté;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de définir certaines conditions pour pérenniser la collaboration des différentes parties;

**ATTENDU** que la Fabrique Saint-Esprit-des-Pentes-Côtes entreprendra les démarches nécessaires en vue de la désacralisation de l'immeuble avant la cession à la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,  
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,

Et résolu d'autoriser le maire suppléant et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, le protocole d'entente de cession et d'utilisation de l'église Saint-Antoine-Daniel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**21-09-317**     **ADDENDA AU PROTOCOLE D'ENTENTE DU PROJET DU DOMAINE ESCAPAD ET DU PROLONGEMENT D'UNE VOIE DE COMMUNICATION ENTRE LE 6E RANG ET LA ROUTE DU MONT-ADSTOCK : AUTORISATION DE SIGNATURE**

**ATTENDU** que la Municipalité a adopté le règlement numéro 226-18 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux;

**ATTENDU** que le règlement prévoit un processus pouvant mener à la conclusion d'une entente;

**ATTENDU** que la Municipalité a adopté le 11 janvier 2021, par la résolution portant le numéro 21-01-013, le protocole d'entente relatif à des travaux municipaux pour la réalisation du projet du Domaine Escapad et du prolongement d'une voie de communication entre le 6e Rang et la route du Mont-Adstock;

**ATTENDU** l'annonce de la réalisation du projet du Domaine Escapad et les lettres d'entente confirmant les aides financières aux promoteurs;

**ATTENDU** que le protocole d'entente nécessite un addenda puisque certaines clauses doivent être modifiées en lien avec la réalité de réalisation;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,  
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,

Et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, l'addenda au protocole d'entente du projet du projet du Domaine Escapad et du prolongement d'une voie de communication entre le 6<sup>e</sup> Rang et la route du Mont-Adstock.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**21-09-318**     **LETTREGE DE L'UNITÉ D'URGENCE: AUTORISATION DE DÉPENSES**

**ATTENDU** que la Municipalité a procédé à l'achat d'une unité d'urgence à la séance du mois d'août dernier;

**ATTENDU** que le lettrage de cette unité doit être fait à l'image du Service de sécurité incendie de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Jacques,  
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu d'autoriser la dépense nécessaire pour le lettrage de la nouvelle l'unité d'urgence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Étant donné le contexte de la crise sanitaire et de l'absence d'interaction avec les citoyens, aucune question n'est posée.

**21-09-319**     **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,  
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu de lever la séance à 19h03.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toute et chacune des résolutions y apparaissant.

Le maire,

La Directrice générale et secrétaire-  
trésorière,

---

Pascal Binet

---

Julie Lemelin